



**SECTION
ILLE-ET-VILAINE**

le 04 octobre 2024

Objet : assemblée générale de la section Ille-et-Vilaine

Pièces jointes

- a. *Rapport moral, rapport financier, et points d'actualités.*
- b. *Bilan de l'action « Honneur, Jeunesse, et citoyenneté » (JHC)*
- c. *Invitation en date du 29 aout 2024.*

L'assemblée générale non électorale de la SMLH, section Ille-et-Vilaine, s'est tenue au lycée hôtelier de Dinard le vendredi 4 octobre 2024.

L'assemblée générale électorale du comité de Dinard a précédé celle de l'assemblée générale de la section Ille-et-Vilaine.

L'invitation et les documents diffusables ont été déposés sur le site de la section : <https://ille-et-vilaine.smlh.fr/vie-de-la-section/activites-1005367>

1. Participation

- 64 membres étaient représentés, 48 présents et 16 pouvoirs
- Une conférence a été dispensée à 19 accompagnants
- 73 membres ont participé au cocktail déjeunatoire

Étaient présents pour la clôture des deux assemblées monsieur Arnaud Salmon maire de Dinard, et madame Marie-Françoise Bocquet vice-présidente de l'AMONM.

2. Déroulé des assemblées générales

- Ouverture par le GBR Blanquefort, président de la SMLH Ille-et-Vilaine, lecture des noms des 45 légionnaires décédés depuis l'assemblée générale de 2023, puis minute de silence.
- Assemblée générale du comité de Dinard, reconduction du bureau à l'unanimité des présents et représentés du comité.



- Assemblée générale de la section Ille-et-Vilaine avec aux côtés du président de la section (rapport en annexe), les interventions :
 - o du responsables JHC (animée par Thierry Thomas, point en annexe) ;
 - o du président du comité de Rennes épaulé par Alexandre Korsakoff pour le soutien à l'apprentissage ;
 - o de madame Solange Deloustal, présidente de l'AMOPA et déléguée départementale de la Fondation « Un Avenir Ensemble ».

3. Communication et festivités

- En présence du maire de Dinard, de la représentante de l'AMONM, et des accompagnants, le président a rappelé les actions en cours, dont le soutien à l'apprentissage.
- Le vin d'honneur et le cocktail déjeunatoire ont ponctué ces assemblées générales.

« Être décoré ce n'est pas une fin, mais le début d'un engagement »

